

# État civil

> **Demande de carte nationale d'identité - passeport**

Le service des Affaires Administratives et Générales reçoit les demandeurs de cartes d'identité et de passeports, uniquement sur rendez-vous au 02 54 08 34 17.

> **Quels documents pour justifier de son domicile ?**

> **Demande d'acte de décès**

> **Demande d'acte de mariage**

> **Demande d'acte de naissance**

## Vos démarches d'État civil

Les démarches d'état civil sont celles qui sont liées aux actes de naissance, actes de mariage et actes de décès ainsi que celles relatives au livret de famille. Les fiches d'état civil n'existent plus depuis fin 2000. Selon les cas, elles sont remplacées soit par la photocopie de la carte nationale d'identité, soit par la photocopie du livret de famille.

**En ligne, en toute simplicité**

À Châteauroux, nous simplifions vos démarches administratives, avec [des procédures dématérialisées...](#)

**Attention ! Le service État civil est fermé au public les mardis et jeudis après-midi.**

---

€

**EXTRANET**